La lettre de l'AMG

juin 2013

numéro 5

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-2
Santésuisse: ça suffit!	3-5
Défendre la formation médicale	5-6
Les bons risques du Dr Cassis	6
Qu'est-ce que le SONGe?	6-7
Sine Qua Non	8-9
Soutien financier aux membres de l'AMG, adhérents à CTESIAS	11
Coups de scalpel	11
Coup de cœur	11
Lu pour vous	12
Candidatures	13-17
Mutations	17
Changements d'adresses	18
Ouvertures de cabinets	18
Petites annonces	18-19
A vos agendas!	20

Secrétariat AMG
Horaire d'été

Du 1er juillet au 23 août, votre secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

Les témoins

Commençons par Louis Appia. Né en Allemagne d'un père piémontais et d'une mère d'origine suisse romande, il a étudié la médecine à Heidelberg. Il voyage, montre un intérêt pour la médecine militaire et cherche surtout à améliorer les secours aux victimes de guerre. Il développe un appareil permettant d'immobiliser un bras ou une jambe cassée lors du transport des blessés, écrit sur la manière de soigner les blessés. En 1849, il s'établit comme chirurgien à Genève. Averti par son frère, pasteur dans le Piémont, des ravages de la campagne d'Italie de juin 1859, il se rend sur place peu après et travaille dans les hôpitaux de campagne du nord de l'Italie. Il alerte ses amis, récolte des fonds pour aider les blessés, publie.

C'est que la terrible bataille de Solférino a fait, en une journée, près de 40 000 blessés et 6000 morts. Les secours sont quasi inexistants, improvisés. Il faut dire que l'armée française comptait 4 vétérinaires pour mille chevaux et... 1 médecin pour mille hommes. On a évidemment préféré acheminer au front des munitions plutôt que des pansements! D'ailleurs, la plupart des médecins étaient restés à l'arrière, faute de moyens de transport. Les blessés sont entassés où on peut. Beaucoup succombent.

L'homme d'affaire genevois Henry Dunant est en voyage pour rencontrer Napoléon III dont il attend une aide nécessaire au sauvetage de l'entreprise qu'il dirige en Algérie. Arrivé sur les lieux peu après la fin des combats, il découvre l'horreur d'un champ de bataille où gisent des milliers de cadavres et de blessés sans secours. Il mesure son impuissance, lui qui n'est pas médecin. Il fait cependant l'impossible pour secourir les victimes, mobilise des volontaires, donne à boire aux blessés, nettoie leurs plaies, sans faire de distinction entre Autrichiens, Français et Piémontais. Il demande et obtient qu'on libère des médecins autrichiens faits prisonniers afin qu'ils puissent soigner les blessés.

Il rencontre finalement Napoléon III sans obtenir l'aide nécessaire à ses affaires qui entraîneront la faillite de sa société et sa déchéance. Mais il rentre à Genève profondément marqué par ce qu'il a vu. Il serait tombé dans l'oubli, comme la plupart des autres sauveteurs volontaires présents sur le champ de bataille, s'il n'avait décidé de parler de l'horreur dont il a été le témoin. C'est ainsi qu'il rédige *Un souvenir de Solférino*, publié trois ans plus tard. Il distribue ce petit ouvrage dans son entourage, mais également à des personnalités importantes. Dunant

ÄRZTEKASSE
CAISSE DES MÉDECINS
CASSA DEI MEDICI

Votre patient au cœur de notre plateforme **INTERNET** Médionline:
venez découvrir notre nouveau **DMI**

CAISSE DES MÉDECINS
Route de Jussy 29 · 1226 Thônex
Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06
geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

1006517

suscite l'émotion. Il ne laisse pas indifférent. Ses idées sont visionnaires. Il propose dans chaque pays la création de sociétés de secours qui, en temps de paix, formeraient des volontaires civils prêts à venir en aide aux blessés en cas de guerre. Et surtout, il ose demander la neutralité des ambulances, des hôpitaux, des personnels de santé engagés dans les soins aux blessés et leur protection par les Etats. Il pose le principe de l'impartialité des soins et de la neutralité de l'action médicale dans les conflits.

Tous deux témoins de l'horreur de cette guerre, Appia apporte des techniques sanitaires et Dunant des idées audacieuses. Son témoignage boulverse. Il faudra l'engagement de Gustave Moynier, président de la Société genevoise d'utilité publique, le poids politique du Général Dufour et un cinquième larron, le docteur Théodore Maunoir, pour porter ces idées et les faire adopter internationalement, d'abord sous forme de résolutions prudentes accompagnées d'un vœu adressé aux gouvernements: que les services sanitaires soient considérés comme neutres. Ce principe de neutralité est entièrement repris dans la première Convention de Genève adoptée en 1864. En s'acharnant sur le principe de neutralité des services sanitaires, Dunant a fixé la ligne fondamentale de la Croix-Rouge.

Le témoin de la détresse humaine n'a pas le droit de rester silencieux. Il doit s'indigner, dénoncer, informer, expliquer, émouvoir, convaincre. Nous, médecins, en sommes souvent les témoins privilégiés. Les moyens techniques qui nous entourent, qui nous masquent parfois la réalité humaine, ne doivent pas nous faire oublier que la technique médicale, aussi importante soit-elle, ne peut rien si elle n'est pas portée par des ambassadeurs convaincus, et si elle ne dispose pas des ressources nécessaires. La médecine s'inscrit dans la ligne des fondateurs de la Croix-Rouge. Elle est au service de l'être humain, et en particulier l'humain souffrant. Elle ne peut pas accepter de discrimination arbitraire, y compris en raison de l'âge.

Alors, si vous faites une visite[1] au nouveau musée de la Croix-Rouge, entièrement rénové et repensé, prenez le temps d'écouter les témoins vivants qui vous y accueillent par les vertus de la technique. Ce qu'ils vous diront est important et ils vous rappelleront que l'horreur se vit toujours, au présent.

Pierre-Alain Schneider

[1] De 10 h 00 à 18 h 00, d'avril à octobre - fermé le lundi.

VIOLLIER

Unique en médecine de laboratoire

Plus-values uniques grâce à des consiliums interdisciplinaires avec intégration de l'histologie, de la cytologie et du diagnostic clinique de laboratoire. Une équipe de plus de 20 pathologues et dermatopathologues à Bâle, Genève et Lausanne. Au total plus de 400 années d'expérience cumulées en tant que chef de clinique et de médecin adjoint dans des instituts de pathologie privés ou universitaires.

Pathologie Viollier Weintraub Genève
Dr méd. Sophie Diebold Berger | Dr méd. Jean-François Egger | Dr méd. Anne-Marie Kurt | Dr méd. Robert Lemoine | Dr méd. Catherine Ribaux David | Dr méd. Didier Sarazin | Dr méd. Sophia Taylor | Dr méd. Elizabeth Tschanz | Dr méd. Dominique Weintraub | Dr méd. Jonathan Weintraub

Vous aussi, laissez-vous séduire
Viollier Weintraub SA | Avenue Eugène-Pittard 16 | 1206 Genève | T +41 (0)22 789 63 63 | F +41 (0)22 789 63 64
anapath@viollier.ch | www.viollier.ch | Détail comme vision

1006666

Santésuisse se moque des citoyens et des médecins. Ça suffit!

Article paru dans la rubrique « Courrier» du Bulletin des Médecins Suisses *du 22 mai 2013 (2013;94: 21)*

Que les propos des dirigeants de la principale faîtière des assureurs-maladie suisses, relatés dans l'article de la *Tribune de Genève* du 5 avril sous le titre *La hausse des coûts est due à une débauche de soins*, soient méprisants envers les médecins, est une chose. Mais qu'ils le soient envers les citoyens, en les faisant passer pour des marionnettes sans discernement, en est une autre, bien plus grave.

Ils ne pourraient s'y prendre autrement pour largement promouvoir la Caisse unique!

Si le nombre de médecins a explosé à Genève, avec pour corollaire une explosion des coûts, c'est que Santésuisse, par la voix de ses pions-parlementaires, a précipité la fin du moratoire sur l'ouverture des cabinets médicaux, sans avoir pris la peine de trouver une solution adéquate à une réglementation pourtant nécessaire et possible. Rappelons que des mesures simples avaient été proposées en haut lieu, comme celle d'exiger de tout médecin voulant s'installer en Suisse d'avoir travaillé au minimum 3 ans dans un hôpital agréé, afin d'y acquérir la langue et les connaissances du système de santé helvétique; ou comme celle d'accorder aux cantons la compétence de réguler ces ouvertures de cabinets. L'explosion du nombre de cabinets était donc parfaitement prévisible, et peut-être même voulue par Santésuisse. Pire, les mêmes parlementaires du Conseil des Etats, dont 11 sur 13 sont impliqués de près ou de loin dans les assurances, se sont opposés au projet de M. Alain Berset de réintroduire le moratoire pour avril. La raison en est simple: en semant la pagaille, le lobby des assureurs désire simplement abroger l'obligation de contracter (l'obligation faite aux assureurs de rembourser les prestations de tous les médecins en possession d'un droit de pratique). Pourquoi? Parce que cela leur permettrait de pouvoir choisir les médecins avec lesquels les assureurs veulent collaborer et de pouvoir ainsi leur dicter leur manière de travailler, d'organiser les soins, de façon à augmenter encore d'avantage leurs profits, au détriment des prestations fournies à la population. Or le peuple suisse s'est massivement prononcé déjà en 2008 et en 2012 (et par 86% à Genève en juin 2012!) contre toute contrainte l'empêchant de choisir librement son médecin. Il est donc inadmissible et scandaleux que les assureurs viennent se plaindre d'une situation qu'ils ont eux-mêmes provoquée et qu'ils osent afficher un mépris aussi profond de la volonté populaire.

Santésuisse, par ses déclarations, montre bien comment elle est déterminée à faire baisser les coûts: elle veut ramener les prix des consultations à Genève à ceux pratiqués en Suisse centrale, alors que dans ces régions, les loyers et les salaires sont très inférieurs à ceux pratiqués à Genève. Or une telle baisse des tarifs conduirait à la fin certaine de la qualité actuelle des soins (= temps accordé à l'écoute, diagnostics affinés, etc.), et rendrait une bonne partie des cabinets genevois non viables. Rappelons que le tarif a déjà nettement diminué en 2004 avec l'introduction du TARMED, puis une deuxième fois en 2006 par une baisse de la valeur de ce tarif; sans oublier les généralistes dont le tarif de leur laboratoire de cabinet a été retranché de 30% en 2009. Qu'espère obtenir Santésuisse en demandant maintenant encore une nouvelle diminution de 25% des revenus des médecins?

De plus, Santésuisse s'en prend aux médecins spécialistes qui rendent, selon elle, la médecine plus chère. Non seulement ils n'ont pas de preuve de ce qu'ils avancent, mais en plus ils espèrent pouvoir prouver que s'il faut augmenter les médecins généralistes, ce soit avec l'argent pris aux spécialistes. Or, un tel transfert ne suffirait de loin pas à couvrir les 200 millions estimés par M. Berset. Et il faut bien savoir que les médecins spécialistes qui réalisent les revenus les plus importants, le font par des prestations de l'assurance complémentaire et non sur les prestations LAMal qui déterminent les primes de l'assurance de base.

Si les coûts à charge des assurances-maladie sont de l'ordre de 30 milliards de francs, les 5% de frais administratifs dont parle M. Brändli représentent tout de même 1,5 milliards qu'encaissent les assureurs!

Comment M. Meier, directeur de Santésuisse, ose-t-il proposer une baisse des revenus des médecins de ville simplement parce que leur nombre a augmenté? Ne devrait-on alors pas commencer par diviser les salaires mirobolants (proches ou bien supérieurs au demi-million de francs par année) des cadres d'assurance parce qu'ils sont trop nombreux?

Il est possible que certains patients abusent de la pléthore de médecins. Mais les seuls capables de détecter ces soi-disant abuseurs sont justement les assureurs qui seraient censés effectuer des contrôles qu'ils ne font pas. Ils n'assument ainsi pas le rôle qui leur est attribué.

Finalement, on peut se demander si l'attitude et les annonces de Santésuisse ne correspondent pas à une ma-

AROMED
ASSOCIATION ROMANDE DE MEDECINS

LA FONDATION DE PRÉVOYANCE
DES MÉDECINS

Route des Avouillons 30 · 1196 Gland · Tél. 022 365 66 67 · www.aromed.ch

1006421

finance Fisca
Conseils en prévoyance
et patrimoine

20 ans d'expérience à votre service pour
l'installation de votre cabinet médical

FISCA finance sa
Case postale 1153
CH – 1260 Nyon 1

FINMA N° 24136

ASSURANCES

Tél. 058 911 08 00
www.fiscafinance.ch
info@fiscafinance.ch

1006161

Pure Clinic

La Qualité au service de votre santé !

Le **Groupe Pure Clinic** constitue un pôle de compétences médicales polyvalentes et investit dans le choix de collaborateurs professionnels et passionnés, afin d'offrir à ses patients, adultes comme enfants, la meilleure prise en charge.

Ainsi, en vue du développement pluridisciplinaire de sa Permanence de Versoix, le Groupe Pure Clinic souhaite renforcer son équipe de médecins par d'autres spécialistes, les préférences portant sur :

- **Médecine interne et médecine générale**
- **Pédiatrie**
- **Psychiatrie**
- **ORL**
- **Ophtalmologie**
- **Rhumatologie**
- **Neurologie**
- **Gynécologie et obstétrique**

Nous offrons :
– Un travail indépendant au sein d'une équipe dynamique
– Des possibilités de travailler à temps partiel ou plein temps
– D'excellentes conditions d'engagement

Votre candidature :
Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur dossier avec CV et photo à sophie.yorgand@pureclinic.ch.
Pour de plus amples renseignements, la direction médicale se tient à votre disposition : info@pureclinic.ch

Permanence de Versoix, Grand-Montfleury 54, 1260 Versoix.
Tél. +41 (0)22 775 03 33 – www.pureclinic.ch

1006644

nœuvre de diversion. En effet, les réserves des assurances faites sur les dos de certains cantons, dont Genève, ont mystérieusement disparu. Il est par conséquent choquant de voir Santésuisse venir parler de finances, alors que c'est bien les assureurs qui ont volé le peuple genevois de plus de 300 millions de francs de primes payées à tort et en trop! Qu'ils rendent d'abord à nos citoyens leur argent, ou baissent leurs primes à Genève pour ce faire, avant de parler de soins inappropriés.

Dans notre immense majorité, nous avons notre conscience totalement tranquille.

Il en est tout à fait autrement avec le manque flagrant de transparence des comptes des assureurs-maladie. Et ce sont eux-mêmes qui nous imposent aussi sans cesse d'innombrables procédures administratives qui alourdissent considérablement les coûts, donc les primes d'assurance. Sans parler, avec les mêmes conséquences, des multiples tracasseries pour une prétendue amélioration de la qualité concernant toutes les procédures imposées par des technocrates qui n'ont aucune idée de la pratique en cabinet.

Au total, les médecins ne peuvent accepter l'hypocrisie et le mépris que Santésuisse affiche pour eux et leur travail, ainsi qu'envers les patients qui en bénéficient. Les assureurs veulent résolument nous empêcher de faire notre travail. Ces attaques sont considérées comme une déclaration ouverte de guerre. Mais les médecins ne sont pas disposés à diminuer la qualité de leurs soins, ni à éponger les erreurs politiques monumentales d'une classe politique qui ne cherche qu'à servir les intérêts financiers d'une minorité qui profite honteusement d'une situation créée par une LAMal inadéquate sur bien des points, notamment sur celui du pouvoir que la loi donne aux assureurs.

Et à force d'en abuser, avec tant d'arrogance, ils tissent parfaitement le lit de la Caisse unique.

Docteurs Didier Châtelain, président de Médecins de Famille Genève (MFGe), Jean-Pierre Grillet, président du Groupe des dermatologues, Thierry Battisti, président de la Société genevoise de pédiatrie, Raymond Benoît, président du Groupe des angiologues, Saed Burgan, président de l'Association des cardiologues, Dominique Burgener, président du Groupe des gastroentérologues, Christian De Pree, président du Groupe des onco-hématologues, Florence Emery Montant, membre du Comité de MFGe, Miguel Estade, président du Groupe des neurologues, Stéphane Grandin, président du Groupe des pneumologues, Nathalie Jeannet Peter, présidente du Groupe des immuno-allergologues, Joachim Karsegard, président du Groupe des endocrinologues, Marc Lévy, président du Groupe des néphrologues, Michel Matter, président du Groupe des ophtalmologues et vice-président de l'AMG, Christophe Mégevand, président du Groupe des ORL, Eric Mégevand, président de l'Ordre des gynécologues, Claudine Pasqualini, présidente de Groupe des rhumatologues, Sylvia Quayzin Hooton, présidente du Groupe des psychiatres-psychothérapeutes

Défendre la formation médicale, c'est défendre la notion de qualité

La majorité des membres de la *Commission de la sécurité sociale et de la santé publique* du Conseil des Etats s'est prononcée pour la réintroduction de la clause du besoin pour les spécialistes. Ce 3 mai, ladite commission a également décidé de ne pas retenir la mesure concernant les médecins ayant accompli 5 ans de formation postgraduée dans un hôpital suisse reconnu. Nous ne pouvons que rejoindre la FMH et l'ASMAC dans leurs craintes d'une baisse de la qualité.

L'AMG, dans un premier temps par la publication de son répertoire tous ménages, a décidé d'indiquer par un astérisque les médecins pratiquant à Genève qui sont membres de leur groupe de discipline. Dans la même ligne, l'Ordre des gynécologues et obstétriciens de Genève vient de publier dans la presse la liste exhaustive de ses membres. Les membres de Médecins de Famille Genève distribuent à leurs patients le lien de leur site où figure aussi leur liste. Cette volonté de transmettre à la population la sûreté de pouvoir choisir en toute connaissance quels sont les médecins qui ont effectué une pleine formation connue et reconnue ne va pas s'arrêter là. D'autres initiatives suivront via l'AMG, les groupes de discipline, mais également sur le plan politique, qui iront dans le même sens que celle récente de notre collègue et député Patrick Saudan devant le Grand Conseil.

Dans l'éditorial du *Courrier du médecin vaudois* de mai, Pierre-André Repond, secrétaire général de la SVM, débute par ces mots: «La médecine est politique! La santé et la médecine sont au centre d'un incessant débat de société. Il faut donc que les médecins y soient aussi.» Défendre la formation et la qualité de la méde-

cine est capital pour la prise en charge de la population aujourd'hui et demain. Les élections cantonales auront lieu cet automne. Nous représentons en tant qu'association professionnelle une force, chacune et chacun avec ses propres convictions, mais avec des buts communs. Nos collègues vaudois ont développé un véritable partenariat privé-public, «un pacte pour la relève médicale». Il suffisait d'écouter Pierre-Yves Maillard lors de sa conférence donnée à Genève, le 5 mars dernier, dans le cadre de la Société Médicale de Genève pour s'en convaincre : lorsque le dialogue est présent, la volonté commune et la planification faite en partenariat, alors oui, la relève, la formation tant universitaire qu'hospitalière et la qualité deviennent des priorités politiques.

Vivement cet automne, une page politique sera tournée!

Michel Matter

Les bons risques du Dr Cassis

L'article du 3 juin paru dans Le Temps *du 3 mai 2013* La prise de risque d'Ignazio Cassis *a inspiré au Dr Matter le commentaire suivant. (réd.)*

M. Ignazio Cassis, médecin qui n'a jamais exercé en cabinet médical, ne peut échapper à la critique. Après avoir largement mangé à la table des médecins suisses en tant que vice-président de la FMH, le voici qui, sous couvert de «défendre un système de santé libéral», prend la tête de *Curafutura*, nouveau groupement d'assureurs. La veste est retournée. M. Cassis a quitté la FMH après avoir été à l'origine et âprement défendu le projet de loi dit *Managed Care*, malgré l'avis d'une majorité claire des médecins suisses exprimé par un vote interne. Or la démocratie se respecte. Pourtant, cet élu libéral-radical s'est entêté avec ses amis (politiques et assureurs) à croire en une loi qui privait de fait le patient du libre choix de ses médecins. Le vote a été un raz-de-marée: un refus de la loi dans plus de 99% des communes suisses! Des chiffres de 91.2% de «non» sur Vaud et de 86.6% à Genève. La pensée politique de M. Ignazio Cassis et de ses amis ne repose que sur une idée fixe: pouvoir choisir et sélectionner les médecins à la place des citoyens-patients. Leur but est ce qui s'appelle la fin de l'obligation de contracter: la fin de l'obligation pour chaque assureur de rembourser l'ensemble des prestataires de soins. Le peuple refusera toujours la contrainte, refusera de ne pas pouvoir choisir ses soignants. Il s'est exprimé dans ce sens massivement en 2008, puis en 2012. Les assureurs ont peur. Peur de la caisse publique à gestion cantonale. Economiesuisse et le PLR seront certainement contre la caisse publique. On ne sait qui des deux précipite l'autre dans l'abîme. Leur chute semble inexorable faute d'une vision claire dans de nombreux domaines, y compris la santé. Mme Isabelle Moret était seule dans son canton face à l'ensemble de tous les partis vaudois unanimes contre les réseaux de soins imposés à tous; M. François Longchamp l'était de même à Genève. Ironie de l'histoire, trois électeurs libéraux-radicaux sur quatre ont voté «non» en juin 2012. M. Cassis n'a donc non plus représenté les médecins ni les sympathisants de son propre parti. Logique, lorsque l'on sait qu'il est président du Conseil de Fondation d'Equam, une société qui certifie la qualité les réseaux de soins. La boucle est bouclée. Défendre ses propres intérêts, ceux de ses amis payeurs. Cela rappelle tristement que la RTS a dû déplacer à ultérieurement, après les votations fédérales, une émission de *Temps Présent* qui évoquait justement le lien entre les élus et les assureurs. L'indépendance et la démocratie peinent à être respectées. M. Cassis dit prendre des risques. Non, il n'en prend pas: les médecins savaient depuis de nombreux mois qu'il ne faisait plus partie des leurs et que la volonté des électeurs en matière de santé est à 180° de ses pensées. Son âme est partie ailleurs, là où les petits-fours sont, paraît-il, succulents.

Michel Matter

Qu'est-ce que le SONGe?

Le réseau SONGe (réseau de Sénologie et ONco-gynécologie Genevois) est une association à but non lucratif fondée en 1999 par des médecins de pratique privée, centrée à l'origine sur le cancer du sein, étendue depuis 2012 à l'oncologie gynécologique pelvienne. Il compte aujourd'hui 75 membres, pour l'essentiel des médecins spécialistes, confrontés au quotidien au problème des cancers gynécologiques et du sein.

L'objectif du SONGe est de fédérer les compétences et l'expérience de multiples spécialistes impliqués quoti-

diennement dans la prise en charge des cancers gynécologiques et du sein afin de garantir à nos patientes les traitements les plus adaptés, un suivi personnalisé et de qualité optimale. Nous espérons ainsi favoriser les meilleures chances de guérison et de survie.

Ces spécialistes sont tous ceux que la patiente va rencontrer lors de son parcours diagnostique et thérapeutique: le radiologue ou gynécologue qui détecte la lésion, le pathologiste qui établit le diagnostic et détermine les caractéristiques biologiques de la maladie, les chirurgiens: gynécologue, sénologue et plasticien qui assurent le traitement local de la maladie en collaboration avec le radiothérapeute et enfin l'oncologue qui prescrit les traitements systémiques.

Nos spécialistes, chacun expert dans son domaine, à la pointe des connaissances médicales en cancérologie gynécologique et mammaire qu'ils échangent en permanence, se connaissent et travaillent ensemble, souvent depuis de nombreuses années. Dans cet environnement médical stable, où règne émulation et compétition positive, ils s'appuient sur cette communication privilégiée pour travailler en réseau. Cela leur permet de choisir rationnellement et sans délai, pour chacune de leurs patientes, les moyens d'investigation diagnostique pertinents (nécessaires et suffisants), puis l'approche thérapeutique la mieux adaptée.

Qui peut faire appel faire appel au SONGe ?

Toute patiente ou tout médecin peut entrer en contact avec l'un des membres du réseau SONGe. Celui-ci s'engagera alors à faire bénéficier cette patiente d'une prise en charge intégrée de sa maladie, au sein du réseau SONGe : il s'assurera que les différents spécialistes coordonnent leurs efforts dans les meilleurs délais pour offrir la démarche diagnostique la plus adéquate, suivie d'une proposition thérapeutique décidée au sein d'une concertation multidisciplinaire.

Comment fonctionne le SONGe?

Il se développe autour de 3 activités:

a) **La consultation multidisciplinaire hebdomadaire (CMD)**: les dossiers (rendus anonymes) des patientes entrant dans la maladie ou développant une évolution sont présentés en détail et discutés par l'un des spécialistes en charge de son cas. De manière protocolée, un ou plusieurs membres des différentes spécialités doivent être systématiquement représentés à chaque séance. La discussion, ouverte à chacun et encadrée par un modérateur, aborde tous les aspects de la maladie et de la prise en charge et permet d'élaborer la meilleure stratégie pour le bilan diagnostique, le traitement et le suivi de chaque patiente. Celle-ci sera concrétisée sous forme d'une **proposition de la CMD**, rédigée par le modérateur dans un rapport spécifique (rapport CMD) adressé à chaque médecin concerné par la patiente.

   Tout médecin, qu'il soit ou non membre du SONGe, peut soumettre les dossiers de ses patientes à cette discussion commune et recueillir une proposition dont il disposera et qu'il pourra transmettre à sa patiente.

   Notre ambition est que, à terme, tous les diagnostics de cancer gynécologique et du sein établis en ville soient présentés à ce colloque et qu'ainsi toutes les patientes puissent bénéficier de cette approche intégrée.

   Le rapport CMD constitue pour chaque patiente un document complet et officiel, comportant les critères médicaux indispensables à la constitution d'une base de données solide, reflet de notre activité clinique. Cette base de données est en élaboration.

b) **Le colloque mensuel:** il offre à travers des exposés scientifiques approfondis et la diffusion en temps réel des recommandations internationales, une formation continue utile au quotidien et efficace. Ceci permet à chacun de se tenir au fait des avancées de son domaine et de celles des autres spécialités concernées par les cancers gynécologiques et du sein.

c) **Le symposium romand:** il a lieu tous les deux ans et rassemble des orateurs romands et internationaux. Il s'adresse à tous les médecins du canton et de la région lémanique, impliqués dans le cancer du sein ou simplement intéressés par cette problématique.

L'ensemble des activités du SONGe est coordonné par un comité élu par l'Assemblée générale annuelle, composé de 9 membres dont un président, un secrétaire, un trésorier. Le réseau est doté de statuts. Il représente officiellement l'AMG dans le domaine du cancer du sein et de la sénologie.

Pour en savoir plus, un site Internet est à votre disposition: www.songe.ch .

Anne Hügli
Présidente du Comité du SONGe

No 33/juin 2013

SINE QUA NON

Bulletin trimestriel de la Permanence juridique
sur l'assurance-maladie et accidents du
Bureau Central d'Aide Sociale

…« Qu'est-ce Qui se Passe à La Caisse ? »
Jacques Higelin

Du nouveau en cas de double affiliation

Réglé dans la Loi sur l'assurance-maladie obligatoire depuis 17 ans, le changement de caisse-maladie ne devrait plus générer aucun problème. Et pourtant, une des conséquences possibles est d'avoir non pas une mais deux assurances !
Régulariser cette situation de double affiliation requiert des démarches administratives qui peuvent prendre du temps et aussi entraîner des inconvénients non négligeables pour l'assuré.
Heureusement, notre Haute Cour vient d'en régler un des points les plus épineux (1).

1. La double affiliation

Elle peut résulter de différentes causes provenant soit de l'assuré, soit de l'assurance.

- **La résiliation du contrat n'est tout simplement pas valable** (2).

A cet égard, il n'est pas inutile de rappeler que ce n'est pas le cachet de la poste qui fait foi, mais la date de réception du courrier par son destinataire. La démission par envoi recommandé doit parvenir à la caisse-maladie au plus tard le dernier jour ouvrable avant la fin du délai prescrit.

- **Le droit de changer d'assureur n'est pas donné en raison d'arriérés de primes et de participation aux frais de soins, voire de frais de rappel impayés, dettes pour lesquelles une sommation a été notifiée** (3).

Ici, on peut relever que certains accusés de réception de résiliation de contrat peuvent porter à confusion en prenant note avec regret du départ de l'assuré sous condition que son compte soit à jour. Certains y voient un avis de sortie de leur caisse et s'engagent auprès d'une autre.

- **Il y a un disfonctionnement administratif au sein de la caisse-maladie** (4).

En effet, même une résiliation réceptionnée dans les délais peut entraîner des difficultés. A teneur de la loi « *L'affiliation auprès de l'ancien assureur ne prend fin que lorsque le nouvel assureur lui a communiqué qu'il assure l'intéressé sans interruption de la protection d'assurance ».* Or, il se peut que cette communication soit tardive. Même si ce n'est pas de son fait, l'assuré reste donc affilié auprès de son ancien assureur jusqu'à réception de ladite attestation. Et c'est auprès de la caisse-maladie qu'il croit avoir quittée qu'il doit continuer à s'acquitter de ses primes sous peine de procédures de recouvrement. Or, en général, faute d'information, il fait exactement le contraire et paie auprès de la nouvelle caisse-maladie.
Certes, la loi prévoit que l'assureur défaillant doit réparer le dommage qui en résulte pour l'assuré, en particulier en remboursant la différence éventuelle de primes. Mais il n'en reste pas moins vrai que l'affiliation auprès d'un assureur ne prend fin qu'à réception de l'attestation d'assurance du nouvel assureur.

2. Régularisation de la situation

Dans une situation de double affiliation, quels qu'en soient la cause, la durée et le « responsable », c'est toujours l'ancienne caisse-maladie qui est l'assureur compétent tant que la résiliation n'est pas parfaite.

Pour régulariser une telle situation, il faut informer au plus vite son nouvel assureur. Ce dernier doit annuler le contrat pour l'assurance obligatoire ou en reporter la date d'entrée en vigueur. Le cas échéant, il doit rembourser la ou les primes déjà versées. Au niveau des primes, la procédure est relativement simple.

Jusqu'à un arrêt rendu en octobre 2012 par le Tribunal fédéral, le problème était beaucoup plus épineux si l'assuré avait bénéficié du remboursement de prestations du nouvel assureur. Il devait rétrocéder les sommes considérées comme indûment versées et s'adresser à son « ancienne » caisse-maladie pour en obtenir le remboursement. Contrairement à ce que l'on pouvait penser, les deux assureurs n'étaient pas tenus de s'arranger entre eux.

On ne peut que saluer ce jugement.

C'est sur ce point que les juges ont heureusement eu l'occasion de se prononcer en déclarant que l'assureur-maladie qui a indûment versé des prestations en raison d'une double affiliation peut en réclamer le remboursement à la caisse-maladie compétente en application des règles générales sur l'enrichissement illégitime au sens des art. 62 ss du Code des obligations suisse. Pour l'essentiel, ils ont ainsi motivé leur décision : « *Lorsqu'il s'agit de remettre en état la situation sous l'angle de l'affiliation de l'assuré en raison du déroulement incorrect du changement d'assureur, ce qui implique la résiliation rétroactive de la couverture d'assurance ayant conduit à une double assurance, la caisse-maladie créancière peut se voir confrontée à des difficultés d'ordre pratique liées à l'impossibilité de récupérer sa créance auprès de l'assuré, voire, selon le système de prise en charge des prestations, auprès des fournisseurs de celles-ci. Aussi, pour faciliter la remise en état de la situation, une restitution des prestations versées à tort directement entre les assureurs-maladie concernés se justifie, en application des règles sur l'enrichissement illégitime prévues par le CO* ».

Jacqueline Deck
Juriste de notre Permanence Juridique
sur l'assurance-maladie et accidents

(1) ATF 9C_371/2012
(2) Art. 7 al 1 et 2 LAMal
(3) Art. 64a al 6 LAMal
(4) Art. 7 al 5 LAMal

Reproduction autorisée avec mention de la source

QUE FAIRE EN CAS D'URGENCE ?

1. Appelez votre médecin habituel, même les jours de fête :
– l'assistante ou le médecin vous répondent et vous disent que faire
– sinon, **écoutez entièrement** le message du répondeur et suivez ses instructions

2. Prenez contact avec un service d'urgence proche
(les soins urgents ambulatoires sont pris en charge
par l'assurance-maladie de base dans tous les centres ci-dessous) :

URGENCES ADULTES			
Centre d'urgence, Polyclinique la Colline Av. Beau-Séjour 6, Genève	**022 702 21 44**	**Groupe médical de Versoix** Ch. J.-B. Vandelle 10, Versoix	**022 775 16 16** (sur rendez-vous)
Centre médical de la Servette Avenue De-Luserna 17, Genève	**022 795 25 25**	**Hôpitaux universitaires HUG** Rue Gabrielle-Perret-Gentil 2, Genève	**022 372 33 11**
Clinique de Carouge Av. du Cardinal-Mermillod 1, Carouge	**022 309 46 46**	**Urgences gynécologiques** Boulevard de la Cluse 28, Genève	**022 382 68 16**
Clinique des Grangettes Ch. des Grangettes 7, Chêne-Bougeries	**022 305 07 77**	**Urgences obstétricales** Boulevard de la Cluse 28, Genève	**022 382 42 36**
Hôpital de la Tour Av. J.-D. Maillard 3, Meyrin	**022 719 61 11**	**Urgences ophtalmologiques** Rue Alcide-Jentzer 22, Genève	**022 382 84 00**
Garde médicale de Lancy Av. du Petit-Lancy 29, Petit-Lancy	**022 879 57 00**	**Urgences psychiatriques** Rue Gabrielle-Perret-Gentil 2, Genève	**022 372 38 62**
Clinique et permanence d'Onex Route de Chancy 98, Onex	**022 709 00 00**		

URGENCES ENFANTS			
Clinique Générale-Beaulieu Chemin Beau-Soleil 20, Genève	**022 839 54 15** (sur rendez-vous)	**Garde médicale de Lancy** Av. du Petit-Lancy 29, Petit-Lancy	**022 879 57 01** (sur rendez-vous)
Clinique des Grangettes Ch.des Grangettes 7, Chêne-Bougeries	**022 305 05 55**	**Hôpitaux universitaires HUG** Urgences pédiatriques Av. Roseraie 45, Genève	**022 372 45 55**
Hôpital de la Tour Av. J.-D. Maillard 3, Meyrin	**022 719 61 00** (sur rendez-vous)		

3. En cas de déplacement impossible, consultation urgente à domicile **surtaxée :**

Genève-Médecins	022 754 54 54	
Médecins-Urgences	022 321 21 21	(7h à 23h)
SOS Médecins	022 748 49 50	

4. URGENCE VITALE, AMBULANCE : 144

Police 117 Feu 118 Intoxication 145

Pensez-y !

- Ne faites pas venir un médecin à domicile si vous pouvez vous déplacer !
- Ne surchargez pas les Hôpitaux universitaires qui sont destinés en priorité aux urgences graves !

Vous avez besoin d'un taxi ?
• Taxi-Phone : 022 33 141 33 • Genève Taxi : 022 320 22 02 • Taxi Ambassador : 022 731 41 41

Service d'urgence des chiropraticiens de Genève :	022 781 82 00
Service de garde de la Société cantonale d'ostéopathie :	079 203 58 04
Urgences vétérinaires petits animaux :	0900 83 83 43

Annuaire des médecins AMG : www.amge.ch
Application iPhone : MedAMGe
Temps d'attente du Réseau Urgences Genève sur : http://ihug.hug-ge.ch
Réseau Urgences Genève : www.urgences-ge.ch
Pharmacie de garde : www.pharmageneve.ch
Médecin-dentiste AMDG de garde : www.amdg.ch/urgences.htm

Cette page peut être photocopiée et remise à vos patients.

Soutien financier aux membres de l'AMG, adhérents à CTESIAS

Au moment de l'introduction du TARMED, les médecins suisses ont créé une structure (NewIndex) apte à récolter les données de facturation des cabinets médicaux afin de constituer une base de données indépendante des données officielles et néanmoins peu vérifiables des assureurs. NewIndex est alimenté par des *trustcenters* (centres fiduciaires) régionaux. CTESIAS est le centre fiduciaire des sociétés cantonales de médecins romandes, sauf VD.

Ces *trustcenters* assurent aussi la transmission électronique des copies de factures demandées par les assureurs utilisant cette opportunité. Pour mémoire, la transmission électronique permet aux cabinets de lever certaines limitations prévues dans la structure TARMED et aux assureurs de réaliser des économies dans le traitement des factures qui leur sont adressées.

L'adhésion à un *trustcenter* se fait sur une base volontaire et impose une contribution financière annuelle importante (420 CHF + TVA).

CTESIAS compte 900 adhérents genevois, qui, par l'envoi de leurs données de facturation et leur contribution financière, font fonctionner un outil utile et indispensable à toute la communauté médicale.

Dans sa séance du 13 mai 2013, le Conseil de l'AMG a décidé de contribuer pour moitié à la cotisation CTESIAS 2013 de ses membres adhérents, en prélevant les fonds nécessaires dans les réserves de l'association. Un principe de solidarité est ainsi appliqué au niveau du financement du système, à l'instar de ce qui avait déjà été appliqué en 2005 et 2006.

Par cette décision, l'AMG entend réaffirmer que, face aux données publiées par les assureurs, une banque de données statistiques en mains des médecins est essentielle.

Son intérêt est collectif dans le cadre des discussions et affrontements perpétuels en matière tarifaire, mais il peut être aussi individuel en cas de procédure en matière d'économicité.

Le Conseil souhaite par ce geste convaincre les adhérents actuels à renouveler leur abonnement et surtout susciter de nouvelles adhésions parmi les membres récemment reçus à l'AMG.

Jean-Claude Brückner

Coups de scalpel

A La Vaudoise Assurances, qui demande un rapport médical pour un arrêt de travail de 4 jours! Légal, mais à force de demander des justificatifs pour tout, on va tous être étouffés par la paperasse et le temps qu'on lui consacre!

A Novartis, qui retire des collyres et pommades ophtalmiques utilisés quotidiennement sans en avertir préalablement les ophtalmologues : un micmac né du rachat d'Alcon par Novartis. On pense global : les médecins et les patients s'adapteront! Ben voyons!

Michel Matter

Coup de cœur

A Bertrand Buchs, qui fut l'un des premiers et des plus incisifs médecins genevois dans la défense du site de Prangins. Un an après, Novartis injecte des millions et redéveloppe son activité en terre vaudoise. Se souvenir des luttes et des actions passées est essentiel.

Michel Matter

Médecins, pour vos patients en fin de vie, en alternative à l'hôpital, pensez à la Maison de Tara:
www.lamaisondetara.ch
tél: 022 348 86 66

Lu pour vous

Traité de médecine d'urgence préhospitalière

Cet ouvrage francophone de référence en médecine d'urgence est destiné à tout médecin s'intéressant aux urgences préhospitalières.

Il présente de manière détaillée et illustrée les connaissances actuelles sur la pratique de cette spécialité. Ses contenus sont à la fois pragmatiques, critiques et conformes aux données scientifiques actuelles. Au-delà de son approche pratique, ce manuel aborde les questions épidémiologiques, éthiques, sociologiques et organisationnelles qui donnent à la médecine d'urgence un rôle d'acteur-clé de la santé.

Il devrait sans aucun doute devenir un outil précieux pour les médecins urgentistes, mais aussi pour tous les professionnels de la santé impliqués dans la chaîne des urgences.

Contenu de l'ouvrage:

82 chapitres regroupés par thèmes:

Concepts généraux
Urgences médicales
Urgences traumatologiques
Pathologies circonstancielles et intoxications
Urgences obstétricales et pédiatriques
Aspects pratico-techniques
Algorithmes décisionnels
Posologies et index des médicaments
Résumés systématiques des chapitres
Illustrations et photographies indispensables à la bonne compréhension d'un geste médical

Un DVD accompagne l'ouvrage. Il regroupe 20 vidéos didactiques des actes pratico-techniques fréquemment réalisés en préhospitalier.

La lecture de cet ouvrage vous offrira ainsi l'état actuel des connaissances médicales sur la médecine d'urgence préhospitalière, ainsi que de nombreux outils pour votre pratique sur le terrain des urgences.

Pour commander: www.medhyg.ch

Dr Marc Niquille

proximos L'ACCOMPAGNEMENT PHARMACEUTIQUE

Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore avec toutes les infirmières, indépendantes ou en institution (IMAD, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des médicaments aseptiques et cytostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que la IMAD, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir la newsletter!

Av. Cardinal-Mermillod 36
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

1006515

Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Sophia ACHAB
Rue du Grand-Pré 70C, 1202 Genève
Née en 1976, nationalité française
Diplôme de médecin en 2009 (France), reconnu en 2010
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2009 (France), reconnu en 2010

Après avoir suivi ses études à Casablanca et obtenu son diplôme de médecin en 2003, elle a obtenu son diplôme de psychiatrie en 2010 à Besançon et de psychothérapie cognitivo-comportementale à Paris en 2008. A Genève depuis 2009, elle exerce comme spécialiste en psychiatrie et psychothérapie aux HUG.

Dr Shadi AXMANN
HUG - Service d'ophtalmologie
Rue Alcide-Jentzer 22, 1211 Genève 14
Née en 1981, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2008

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2008, elle a effectué sa formation d'ophtalmologie aux HUG ainsi qu'une année de neurologie aux HUG. Elle est en train d'effectuer sa dernière année de formation d'ophtalmologie à Paris.

Dr Olivier BERREBI
Clos-de-la-Fonderie 1, 1227 Carouge
Né en 1976, nationalité française
Diplôme de médecin en 2003 (France), reconnu en 2003
Titres postgrades en médecine nucléaire, 2008, et en radiologie, 2012

Après avoir suivi ses études médicales à Paris et obtenu un diplôme de médecine générale en 2003, il a rejoint les HUG cette même année. Il a alors effectué une formation en médecine nucléaire (titre postgrade en 2008), puis en radiologie (titre postgrade en 2012). Ancien chef de clinique en radiologie des HUG, il a rejoint depuis novembre 2012 le centre de radiodiagnostic de la Clinique de Carouge.

Dr Marius Henri BESSON
HUG – SMPR
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14
Né en 1973, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2001
Titre postgrade de médecine interne générale, 2008

Après avoir obtenu son diplôme de médecine à Genève, il débute sa formation postgraduée aux HUG, principalement en gériatrie et en médecine interne générale. Il poursuit en parallèle une formation en sociologie, qu'il termine en 2004, année où il rejoint le service de médecine de premier recours (SMPR) des HUG. Depuis 2006, il exerce comme chef de clinique et s'intéresse en particuliers à la pharmacologie clinique, à la médecine psychosomatique et aux problèmes d'accès aux soins pour les personnes défavorisées. Il est actuellement médecin responsable de la consultation ambulatoire mobile de soins communautaires.

Dr Francesca BONFORTE FLUSS
HUG – SPEA
Boulevard de la Cluse 51, 1205 Genève
Née en 1973, nationalité italienne
Diplôme de médecin en 2007 (Italie), reconnu en 2007
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2007 (Italie), reconnu en 2008

Après avoir suivi ses études de médecine à l'Université de Pavie en Italie et obtenu son diplôme de médecin en 2001, elle a accompli dans la même ville une spécialisation en neuropsychiatrie de l'enfant achevée en 2007, en intégrant pendant sa formation divers séjours académiques à Lausanne (CHUV), à Toronto (*The Hospital for Sick Children*) et à Paris (*Institut Mutualiste de Montsouris*). Elle s'est installée à Genève en janvier 2008. Elle a travaillé de janvier 2008 à septembre 2011 comme médecin interne auprès de l'Office médico-pédagogique (OMP) à Genève. Depuis octobre 2011, elle est chef de clinique auprès du Service de psychiatrie d'enfants et d'adolescents (SPEA) à l'Hôpital des Enfants. Elle poursuit en parallèle une formation continue en pédopsychiatrie et en psychanalyse.

Dr Jean-Christoph CAUBET
HUG – Service pédiatrique-allergologie
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14
Né en 1977, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2002
Titre postgrade en allergologie et immunologie clinique, 2012

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2002, il a suivi une formation en pédiatrie et en allergologie-immunologie aux HUG et au CHUV. En 2009, il est parti effectuer un stage de deux ans dans un hôpital de New-York, USA. De retour en Suisse, il travaille comme chef de clinique en allergologie pédiatrique aux HUG.

Dr Fabrice CHANTRAINE
HUG – Belle-Idée
Chemin du Petit-Bel-Air- 2, 1225 Chêne-Bourg
Né en 1979, nationalité belge
Diplôme de médecin en 2004 (Belgique), reconnu en 2004
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2012

Après avoir obtenu le diplôme de docteur en médecine à l'Université catholique de Bruxelles, il a entamé sa formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie en Suisse. Il s'est investi pendant deux ans dans différentes unités de l'hôpital cantonal psychiatrique de Fribourg à Marsens avant de poursuivre sa formation à Genève. Il a rapidement focalisé sa formation postgraduée sur l'intervention précoce dans les troubles psychiques et il a approfondi ses compétences dans ce domaine en travaillant pendant une année au programme Orygen à Melbourne (Prof. P .McGorry). Actuellement spécialiste en psychiatrie et psychothérapie il travaille au programme JADE des HUG, plus spécifiquement dans l'unité Alizé de Belle-Idée.

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Michel DANILOSKI
Cours de Rive 2, 1204 Genève
Né en 1968, nationalité française
Diplôme de médecin en 2003 (France), reconnu en 2009
Titre postgrade de médecin praticien, 2003 (France), reconnu en 2009

Médecin français ayant fait ses études à Paris, il exerce à Genève en qualité de médecin praticien. Après avoir fait de la médecine générale et de la médecine du sport en cabinet médical à Paris, il souhaite développer son activité de médecin praticien au contact de la population genevoise. Bilingue anglais-français avec deux enfants bilingues français-allemand, il est attiré par le rayonnement et l'ouverture à l'international de la Ville de Genève.

Dr Leïla DAÏDI BOUKLIHACENE
HUG - SPIC
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14
Née en 1961, nationalité française
Diplôme de médecin en 1997 (Algérie), reconnu en 2012
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2012

Après avoir terminé son doctorat de médecin en 1987 à l'université d'Alger, elle a poursuivi une formation en otorhinolaryngologie à Alger avec obtention du diplôme d'études spécialisées en 1991. Elle occupe une activité dans un secteur sanitaire en tant que spécialiste durant deux ans, puis se dirige vers une activité privée. De 2003 à 2012, elle poursuit une formation en psychiatrie et psychothérapie de l'adulte aux HUG. De 2009 à ce jour, elle travaille comme médecin interne puis comme cheffe de clinique auprès des HUG. Elle obtient son titre de spécialiste en 2012 Elle travaille actuellement comme cheffe de clinique au Service de psychiatrie de liaison et d'intervention de crise des HUG.

Dr Eduardo DA SILVA GODINHO
Rue de Vermont 9A, 1202 Genève
Né en 1974, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2001
Titre postgrade en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, 2013

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2001, il effectue six ans de formation aux HUG, puis au sein du *Réseau Santé Valais* et de l'*Ospedale regionale Bellinzona e Valli EOC (Ente Ospedaliero Cantonale)*. Actuellement spécialiste en chirurgie orthopédique, il est installé en Ville de Genève depuis mai 2013.

Dr Lisca DRITTENBASS TAILLEUR
Clinique de la Colline
Avenue de Beau-Séjour 6, 1206 Genève
Née en 1975, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2003
Titre postgrade en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, 2010

Etudes de médecine à Zurich, formation au CHUV Lausanne et à l'Hôpital cantonal de Lucerne, où elle a travaillé comme cheffe de clinique jusqu'en 2013 dans l'équipe du pied et de la cheville. *Fellowship* pied et cheville auprès du privat-docent Mathieu Assal en 2013/14

Dr Farhad HAFEZI
HUG – Service d'ophtalmologie
Rue Alcide-Jentzer 22 – 1211 Genève 14
Né en 1967, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1992
Titre postgrade en ophtalmologie, 2001

Professeur et chef du Service d'ophtalmologie des HUG et *Clinical Professor du Doheny Eye Institute de la USC (University of Southern California)* à Los Angeles. En plus de son expertise clinique en matière de la gestion des complications de chirurgie réfractive au laser et du *cross-linking* de la cornée dont il est un des pionniers, il a fait son doctorat en biologie sur la gestion des complications de la chirurgie réfractive. Il a publié plus de 100 articles, y compris des articles publiés dans *Nature Medicine, Nature Genetics* et *Genes & Development*. Il est éditeur associé du Journal of Refractive Surgery et représente l'ophtalmologie européenne comme un des 15 membres du *board global de Globalone*, le réseau d'éducation à l'académie américaine d'ophtalmologie.

Dr En-Ling LEUNG KI
Hôpital de la Tour
Avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin
Née en 1979, nationalités suisse et australienne
Diplôme de médecin en 2003 (Australie), reconnu en 2008
Titres postgrades en médecine interne générale, 2010, et en gastroentérologie, 2011

Après avoir suivi ses études à Melbourne et obtenu son diplôme de médecin en 2003, elle complète sa formation postgraduée au CHUV avec une spécialisation en médecine interne et en gastroentérologie. Suite à un *fellowship* en endoscopie avancée au *Prince of Wales Hospital de Hong-Kong*, elle a rejoint l'équipe de l'Hôpital de la Tour où elle travaille actuellement comme gastroentérologue.

Dr Thien LUONG QUAN
Permanence médico-chirurgicale de Chantepoulet
Rue de Chantepoulet 1-3, 1201 Genève
Né en 1963, nationalité française
Diplôme de médecin en 1994 (France), reconnu en 2012
Titre postgrade de médecin praticien, 1993 (France), reconnu en 2012

Médecin urgentiste, traumatologue avec une activité de petite chirurgie dermatologique. Il a exercé jusqu'à présent ses compétences dans la région parisienne en structure hospitalière privée, dans un service d'urgence médico-chirurgicale. Il s'installe à présent comme médecin praticien à la Permanence médico-chirurgicale de Chantepoulet.

swiss trans plant

Vous avez besoin de cartes de donneurs pour votre salle d'attente?

Commandez-les au numéro de téléphone gratuit 0800 570 234!

info@swisstransplant.org
www.swisstransplant.org

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Evangelia MAMELETZI
Centre ophtalmologique de Florissant
Avenue Krieg 44b, 1208 Genève
Née en 1977, nationalité grecque
Diplôme de médecin en 2004 (Grèce), reconnu en 2012
Titre postgrade en ophtalmologie, 2012

Après avoir suivi ses études de médecine à Athènes et obtenu son diplôme de médecin en 2004, elle a suivi une formation à l'Hôpital Riviera de Montreux en chirurgie générale, puis depuis 2006 à l'Hôpital ophtalmique Jules Gonin à Lausanne. Elle est partie effectuer une année de formation complémentaire à Paris à la Fondation A. de Rothschild (2009). De retour en Suisse, elle occupe un poste de cheffe de clinique universitaire à l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin depuis le 1er avril 2010. Actuellement spécialiste en ophtalmologie et en ophtalmochirurgie.

Dr Karen MASTERSON POYET
ID Imagerie & Développement – Clinique de la Colline
Avenue de Beau-Séjour 6, 1206 Genève
Née en 1977, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2005
Titre postgrade en radiologie, 2010

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme fédéral de médecine en 2005, elle effectue une formation en radiologie aux HUG et obtient son titre de spécialiste en 2010. Après une formation spécialisée en radiologie ORL et neuroradiologie, elle désire orienter sa carrière en pratique privée. Dès décembre 2012, elle travaille à la Clinique de la Colline.

Dr Abdelhafid MEKIDECHE
HUG –Service de neurologie
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14
Né en 1970, nationalités française et algérienne
Diplômes de médecin en 1996 (Algérie) et en 2013 (Suisse)
Titres postgrade en neurologie, 2013

Après avoir effectué ses études de médecin en Algérie, il a obtenu le diplôme de docteur en médecine en 1996 et exercé pendant cinq ans comme généraliste à titre indépendant et conventionné avec différentes institutions. Entre 2003 et 2010, il a effectué une formation de spécialiste en neurologie. Depuis 2010 et jusqu'à ce jour, il travaille comme chef de clinique avec un titre de spécialiste en neurologie à l'unité d'électroneuromyographie et affections neuromusculaires, service de neurologie aux HUG et aussi comme médecin consultant au Centre multidisciplinaire de la douleur au Service de pharmacologie.

Dr Valérie PICARD
Clinique de Belmont
Route de Chêne 6, 1207 Genève
Née en 1972, nationalité française
Diplôme de médecin en 2001 (France), reconnu en 2013
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2011 (France), reconnu en 2013

Après avoir suivi ses études médicales en France et obtenu son diplôme de médecin généraliste en 2001, elle débute son activité médicale dans un centre médicosocial pour toxicomanes, puis dans différents hôpitaux psychiatriques. Conjointement, elle suit des formations complémentaires universitaires en addictologie, psychopathologie de l'adolescent et thérapie cognitivo-comportementale. Spécialiste en psychiatrie depuis 2011, elle est installée à Genève depuis mai 2013 et exerce à la Clinique de Belmont.

Dr David SCHAPIRO
Clinique de l'œil
Avenue du Bois de la Chapelle 15, 1213 Onex
Né en 1970, nationalité française
Diplôme de médecin en 2000 (France), reconnu en 2012
Titre postgrade en ophtalmologie, 2000 (France), reconnu en 2012

Chirurgien ophtalmologiste, formé à la Fondation ophtalmologique A. de Rothschild à Paris dans un service spécialisé en chirurgie oculoplastique, il exerce entre Paris, Marseille et Genève, où il pratique exclusivement la chirurgie de l'orbite des paupières (pathologique et esthétique) et lacrymale.

Dr Géraldine SERRA-TOSIO
Rue de Chantepoulet 21, 1201 Genève
Née en 1977, nationalités suisse et française
Diplôme de médecin en 2008 (France), reconnu en 2012
Titre postgrade en radiologie, 2009 (France), reconnu en 2012

Après avoir terminé ses études à Paris dans le service de radiologie ostéoarticulaire de l'hôpital Cochin, elle a effectué cinq ans au sein des Hôpitaux de Paris (CHU Bicêtre), en tant que chef de clinique, puis praticien hospitalier, en qualité de radiologue généraliste référent en imagerie ostéoarticulaire. De nouveau dans la région depuis mars 2013, elle effectue des remplacements en ville de Genève en vue d'un projet d'installation à venir.

Dr Gabriel THORENS
CAAP (centre ambulatoire addictologie & psychiatrie)
Rue du Grand-Pré 70C, 1202 Genève
Né en 1974, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1999
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2008

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1999, il a travaillé deux ans en médecine interne, puis s'est spécialisé en psychiatrie et psychothérapie aux HUG. Depuis 2005, il travaille su service d'addictologie des HUG.

Dr Veronika VACLAVIK
HUG – Service d'ophtalmologie
Rue Alcide-Jentzer 22, 1205 Genève
Née en 1969, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1994
Titres postgrades en ophtalmologie, 2004, en ophtalmochirurgie, 2013

Après avoir suivi les études de médecine à Lausanne et obtenu le diplôme de médecin en 1994, elle fait une formation d'ophtalmologie à Genève entre 1998 et 2003. Par la suite, elle est partie à Londres au *Moorfields Eye Hospital*, où elle s'est spécialisée en rétine médicale, dystrophies rétiniennes et elle a fait beaucoup de recherche. De retour en Suisse depuis 2008, elle fait surtout la rétine médicale en milieu hospitalier.

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Nacéra VERSPIEREN
Centre médical de la Servette
Avenue De-Luserna 17, 1203 Genève
Née en 1967, nationalité française
Diplôme de médecin en 1995 (France), reconnu en 2008
Titre postgrade de médecin praticien, 1995 (France), reconnu en 2008

Après avoir suivi ses études de médecine à la Faculté Claude-Bernard à Lyon et obtenu son doctorat en janvier 1995, elle a partagé son temps entre une activité hospitalière gériatrique et une activité de cabinet de médecine générale avec une orientation particulière sur les pathologies ostéo-articulaires. Ces deux activités ont fait suite à des formations post-universitaires complémentaires. En janvier 2009, elle a intégré le centre médical de Balexert à Genève, puis fin 2011 le Centre médical de la Servette où ses compétences, complémentaires à celles de ses collègues, sont appréciées.

Dr Christophe WIAUX
Chemin Taverney 3, 1218 Le Grand-Saconnex
Né en 1976, nationalités suisse et belge
Diplôme de médecin en 2002
Titre postgrade en ophtalmologie, 2008

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2002, il fait sa formation en ophtalmologie à l'hôpital Jules-Gonin de Lausanne. En vue d'une sous-spécialisation en segment antérieur, il passe un an à Bruxelles, puis effectue un *fellowship* d'un an à UCLA Los Angeles. Chef de clinique, puis chef de service au CHU Saint-Pierre de l'île de la Réunion, il s'installe dans le canton de Genève en juin 2013.

Dr Florence ZAHN
HUG – SPEA – Consultations de guidance infantile
Ch. des Crêts-de-Champel 41, 1206 Genève
Née en 1974, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2001
Titre postgrade de psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, 2013

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2001, elle a effectué un an de pédiatrie avant de se former en pédopsychiatrie au SUPEA (CHUV). Après deux expériences en santé publique et pédiatrie tropicale au Mali et en Tanzanie, elle a poursuivi sa formation de pédopsychiatre par une année de psychiatrie pour adultes, avant de travailler au SPEA (HUG), où elle exerce actuellement en tant que cheffe de clinique à la Consultation de guidance infantile.

Candidatures à la qualité de membre actif à titre associé

(médecin exerçant son activité professionnelle principale en dehors du canton, mais ayant un droit de pratique à Genève; le candidat est admis par le Conseil sur présentation de la preuve de son affiliation à la société médicale du canton où il exerce son activité principale, art. 7, al. 1):

Dr Yohann GRAZ
Clinique des Grangettes
Chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries
Né en 1975, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2002
Titre postgrade en médecine interne générale, 2009

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2002, il s'est formé à Monthey, puis aux HUG (SMIG, SMPR). Il a obtenu son titre de spécialiste en médecine générale en 2009. Il exerce depuis 2012 à la clinique de La Lignière à Gland (VD) en tant qu'activité principale et fait désormais des gardes à la Clinique des Grangettes. Il est membre de la Société vaudoise de médecine (SVM) depuis le 1er janvier 2013.

Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Adnane DEBABECHE, Michael FEUSIER, Tatiana GIRAUD, Frédéric-André GLAUSER, Nicole JASTROW MEYER, Bettina KÖHLER BALLAN, Alexandre MORAIS CRAVADOR, Domniki PAPADOPOULOU, Laetitia RIBORDY, Frédéric RIS, Pietro ROBERTI DEL VECCHIO, Harry ROUX, Flavien SEURET, Christian TOSO, dès le 5 juin 2013.

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG ; mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle ; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1er janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, art. 6):

Docteurs Pierre DROZ et Alain JOLIAT, dès le 1er juillet 2013.

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans ; le congé part du 1er janvier ou du 1er juillet suivant la demande; libération de cotisation pendant la durée du congé; demande de prolongation possible, art. 9):

Docteurs Perrine GRANGER et Michel ROUILLER, dès le 1er juillet 2013.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1er janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Yves GALLOPIN, Henri LONGCHAMP, Pierre-Alain MARET et Anne TABERLET, dès le 1er juillet 2013.

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Jean-Claude CANAVESE, médecin du travail de *MV SANTE, Clinique Champel SA*.

Dr Marianna LALICATA GISSELBAEK et Dr Schubert JEAN, médecins du travail de *Consortium SGC*.

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Marc HOERNI, survenu le 10 mai 2013, du Dr Stéphane RUBOVSZKY, survenu le 14 mai 2013, du Dr Pascal BOYMOND, survenu le 29 mai 2013, et du Docteur Bertrand LANGER, survenu le 30 mai 2013.

POST TENEBRAS LUX
CLINIQUE DE JOLI-MONT

Etablissement public médical placé sous la responsabilité du Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES), la Clinique de Joli-Mont accueille des patients en réadaptation et en suite de soins de pathologies médicales ou chirurgicales. Son rôle essentiel est de rendre à ces patients leur autonomie afin de favoriser le retour à domicile dans des conditions appropriées. L'établissement a également la possibilité d'accueillir des patients en soins palliatifs, de même que des personnes âgées en unité d'accueil temporaire de répit (UATr).
La Clinique de Joli-Mont dispose de 104 lits et accueille plus de 1850 patients et résidents chaque année. Elle offre une prise en charge médicale et une approche multi-disciplinaire ciblée, dans un environnement calme doté d'un magnifique parc, à 15 minutes du centre ville.

Les demandes d'admission peuvent lui être adressées par les hôpitaux publics et les cliniques privées, ou par les médecins installés pour les patients venant directement du domicile.

Clinique de Joli-Mont
45, avenue Trembley
1211 GENÈVE 19
Tél. 022 717 03 11 – Fax 022 717 03 10

info@cliniquedejolimont.ch – www.cliniquedejolimont.ch

1006420

Changements d'adresses

Le Dr Sharare BAUMGARTNER-NADERI
Spécialiste en médecine générale, n'exerce plus à la route d'Hermance 111, mais au chemin des Prés-Seigneur 29, 1254 Jussy
Tél. (inchangé) : 022 752 60 30
Fax (inchangé) : 022 752 60 31

Le Dr Anne BUERGE EDWARDS
Spécialiste en pédiatrie, n'exerce plus à la rue de la Servette 89, mais au Clos-de-la-Fonderie 19, 1227 Carouge.
Tél. (inchangé) : 022 734 46 48
Fax (nouveau) : 022 301 88 45

Le Dr François CRESPO
Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus à la Fondation Phénix, rue Jean-Violette 4, mais à la rue de Lausanne 63, 1202 Genève.
Tél. (nouveau) : 078 602 09 55
Fax (nouveau) : 022 732 25 15

Le Dr Denis JAQUES
Spécialiste en allergologie et immunologie clinique et en médecine interne, n'exerce plus à la rue Lamartine 22 bis, mais à la rue de la Servette 89, 1202 Genève.
Tél. (inchangé) : 022 940 23 58
Fax (nouveau) : 022 940 23 59

Le Dr Jakob ROFFLER
Spécialiste en médecine générale, n'exerce plus au chemin Moïse-Duboule 29, mais à la rue de l'Ancien-Lavoir 10, 1247 Anières.
Tél. (nouveau) : 022 751 23 13

Ouvertures de cabinets

Dr Ayse Leyla TAHINTZI
Spécialiste en ophtalmologie
Avenue Eugène-Pittard 34, 1206 Genève
Tél. 022 347 82 11
Fax 022 347 82 15

**Vos patients le consultent:
Pensez à consulter le site
www.planetesante.ch!**

Dès le 1er juillet 2013

Dr Frédérique-Anne LE GAL
Spécialiste en dermatologie et vénéréologie
Clinique du Seujet
Quai du Seujet 14, 1201 Genève
Tél. 022 888 14 14
Fax 022 732 40 43

Dr Moïra NIKLAUS
Spécialiste en ophtalmologie
Boulevard des Promenades 1, 1227 Carouge
Tél. 022 342 01 78

Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

A remettre patientèle sans locaux

Importante patientèle à remettre sans locaux, quartier Rive, pour un médecin spécialiste en médecine interne générale. Date à convenir, soit fin 2013, soit début 2014.

Contacter par téléphone: 079 205 36 39

A sous-louer

A sous-louer à convenir grand cabinet de psychothérapie meublé (mardi au samedi). Facile d'accès, vue sur la plaine de Plainpalais, wifi. Loyer 1280 CHF (charges comprises).

Contacter par téléphone: 076 390 08 52

Salle du bloc opératoire à sous-louer

Salle agréée à Vermont à sous-louer pour petites interventions.

Contacter par téléphone: 022 733 66 44

Grand salle à sous-louer dans le quartier des Eaux-Vives

Grande salle à sous-louer pouvant convenir à une activité de psychomotricienne ou de thérapeute de groupe. Prix: 240 CHF par demi-journées (utilisable plusieurs après-midis/semaines et/ou tout le mercredi).

Contacter par téléphone: 022 700 97 77 (Dr Legendre)
ou 022 347 10 21 (Dr Harding)
par courriel: pascaline.legendre@gmail.com

A partager

Cabinet médical à sous-louer du mardi au samedi. Pièce de 25m^2 située à la rue de-Beaumont avec salle d'attente et sanitaires en commun. 1200 CHF par mois charges comprises.

Contacter par téléphone: 079 308 01 88
par courriel : odile.classen@bluewin.ch

Petites annonces (suite)

Cabinet à partager

Médecin interniste cherche à partager les locaux de son cabinet avec un médecin d'une autre spécialité. Proche gare des Eaux-Vives. En commun : loyer, secrétaire médicale à 80% et divers frais pour un montant de 5000 CHF par mois.

Contacter par courriel: cabinet2013@hotmail.ch

Cabinet à louer

A louer, cabinet médical indépendant à Carouge, proche TPG et parking. Les locaux de 85 m² sont rénovés et se trouvent dans une structure médicalisée. Conviendraient pour 1 à 3 personnes.

Contacter par téléphone: 079 202 25 67
par courriel: pou@bluewin.ch

Salle de consultation à louer

À louer salle de consultation de 20m² dans cabinet médical de médecine interne idéalement situé à Vernier proche de toutes commodités, arrêt de bus devant le cabinet, parking à proximité, calme, verdure. Idéal pour psychologue, psychiatre, diététicienne, ostéopathe….

Contacter par téléphone: 022 341 04 56
par courriel: vleuenberger@drvl.ch

Cabinet médical

Cabinet médical refait à neuf à partager avec médecin généraliste dès le 1er Septembre 2013 Situé quartier Florissant. Possibilité d'occuper deux locaux spacieux (salle de consultation et salle d'examen). Proche arrêt de bus et parking public. Opportunité proposée à médecin spécialiste (spécialités pneumologie, cardiologie, allergologie,chirurgie…). Place de parking à disposition.

Contacter par téléphone: 079.129.54.25
par courriel: cabmedflo@gmail.com

Cabinet médical à remettre cause retraite

Local commercial de 44m², grande salle de consultation – petite salle d'attente + wc.

Situé rive droite en pleine ville, accès TPG et parkings, libre dès 01.10.2013. Conviendrait à un psychiatre.

Contacter par téléphone: 022 731 10 78 (répondeur)

Cabinet médical à remettre

Cabinet de médecine générale à Carouge, 67m², très calme, bien situé, facile d'accès et loyer très raisonnable. A remettre fin 2013 ou plus tôt. Motif départ à la retraite.

Contacter par téléphone: 076 367 11 75

A REPRENDRE

- 1 bureau de consultation à reprendre dans cabinet de deux psychologues spécialistes en psychothérapie FSP d'orientation psychanalytique, thérapeutes de couple et de famille.
- Conviendrait à médecin psychiatre ou psychologue psychothérapeute FSP.
- Reprise du bail en co-location possible à partir de juillet 2013.
- Situation: Rond-Point de Plainpalais. Local agréable de 15 m² env. dans cabinet comprenant 2 locaux de consultation, 1 salle d'attente, 1 petite cuisine, wc.

Contact:
- Tél. 022 328 70 40
michele.massard@bluewin.ch
- Tél. 022 328 43 43 (079 793 48 70)
matthey-d.denis@bluewin.ch

1006693

boss insurance services

Votre conseiller en assurances indépendant depuis plus de 25 ans

Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales:

- **Analyse et gestion** de portefeuille d'assurances
- **Contrats cadres** d'assurance de protection juridique et perte de gain
- **Ouverture/Remise et reprise** d'un cabinet médical
- **Planification** de retraite

Siège principal
Ch. des Aubépines 21 – case postale 563 – 2520 La Neuveville
Tél 032 751 22 22 – fax 032 751 52 88
www.boss-insurance.ch – info@boss-insurance.ch

Représentation
Route des Avouillons 30 - 1196 Gland

1006285

CLINIQUE GENEVOISE
DE MONTANA

Pour votre santé, prenez de l'altitude

Parmi nos pôles d'excellence, les traitements de:
– médecine interne
– réadaptations post-opératoires
– maladies psychiques (dépression, anxiété, addictions, boulimie, anorexie)
– maladies chroniques

Admissions sous 48h

027/485 61 22 – contact-cgm@hcuge.ch – www.cgm.ch

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Clinique genevoise de Montana
Impasse Clairmont 2
3963 Crans-Montana

1005495

A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique «On nous prie d'annoncer».

Du samedi 22 juin au mercredi 26 juin 2013

Vivre avec une maladie chronique

La question du sens: une ressource pour l'éducation thérapeutique du patient

Renseignements: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Brochure-seminaire-final-2013.pdf

Lieu: Hôtel Europe, 3961 Zinal

◆ ◆ ◆

Dès le vendredi 13 et samedi 14 septembre 2013

Ecole de sophro-bio-dynamique de Genève

Début du prochain cycle de formation de l'ESG

Sophro-bio-dynamique
Hypnose (ESG – centre de formation complémentaire de l'IrHys)
Médecine psychosomatique et psychosociale

Dossier de présentation (un minimum de 12 personnes est requis pour la mise sur pied d'une nouvelle volée de formation)

Renseignements: Dr Lucien Gamba, boulevard Carl-Vogt 47, 1205 Genève, tél 022 328 13 22, fax 022 321 96 44, lgamba@hin.ch

◆ ◆ ◆

Vendredi 13 septembre 2013, de 8 h 30 à 17 h 00

2e rencontre genevoise de thérapies familiales et d'interventions systémiques

Plaisir d'apprendre, de former à et de pratiquer la systémique

Programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Pre-programme.pdf

Lieu: Maison des associations, rue du Vieux-Billard 8, 1205 Genève

◆ ◆ ◆

DAS psychothérapie cognitivo-comportementale (automne 2013 – été 2016) et CAS en stratégie cognitivo-comportementale (automne 2013 – été 2015)

Renseignements et inscriptions: www.unige.ch/formcont/CASstrategiescognitives www.unige.ch/formcont/DASpsychotherapiecognitivocomportementale

Date limite d'inscription: 10 juin 2013

Lieu: HUG – 1205 Genève, HUG SSP – 1201 Genève, UNIMAIL – 1205 Genève

◆ ◆ ◆

De décembre 2013 à septembre 2015

Certificat de formation continue en sexologie clinique

Contenu: aborder la sexualité dans une approche interdisciplinaire: psychologique, médicale, légale, sociologique, culturelle et éthique. Acquérir des connaissances scientifiques dans le domaine de la sexologie clinique.

Organisation: 7 modules, soit 10 blocs de 2 jours répartis sur 12 mois (168 h d'enseignement), complétés par un examen final et un mémoire de fin d'études, représentant 25 ECT. Inscription par module possible.

Renseignements: Mme A. Földàzi, 022 379 78 33, certificat-sexologie@unige.ch

Programme détaillé et inscription: www.unige.ch/formcont/sexologieclinique

La lettre de l'AMG
Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable de la publication
Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication
Roger Steiger
Tél. 022 708 00 22
roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation
Christine Faucogney

Publicité
Médecine & Hygiène
Tél. 022 702 93 41
pub@medhyg.ch

Impression
Médecine & Hygiène

Distribué à 2500 exemplaires

AMG
Rue Micheli-du-Crest 12
1205 Genève
Tél. : 022 320 84 20
Fax : 022 781 35 71
www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

Prochaine parution : 11 juillet 2013

Délai rédactionnel : 24 juin 2013